

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DU GIBIER NATUREL**

**Culture à gibier (en place toute l'année) : Céréale / luzerne / mélange faunistique :**

Localisation précise par relevé GPS et/ou un plan IGN :

Commune d'implantation :

Parcelles cadastrales :

Propriétaire du terrain :

Agriculteur concerné :

Type de culture :

Nombre de bandes ou parcelles :

Surface totale :

**Ilots de Maïs (200 m<sup>2</sup> minimum- en place jusqu'au 15/03) :**

Localisation précise par relevé GPS et/ou un plan IGN :

Commune d'implantation :

Parcelles cadastrales :

Propriétaire du terrain :

Agriculteur concerné :

Type de culture :

Nombre de bandes ou parcelles :

Surface totale :

**Cultures CIPAN autres que moutarde :**

Localisation précise par relevé GPS et/ou un plan IGN :

Commune d'implantation :

Parcelles cadastrales :

Propriétaire du terrain :

Agriculteur concerné :

Type de culture :

Nombre de bandes ou parcelles :

Surface totale :

**Maintien des pieds de haies larges de 1m minimum :**

Localisation précise par relevé GPS et/ou un plan IGN :

Commune d'implantation :

Parcelles cadastrales :

Propriétaire du terrain :

Agriculteur concerné :

Type de culture :

Nombre de bandes ou parcelles :

Surface totale :